

test dans l'œil droit. Au bout de vingt-quatre heures, la réaction violente se produit et persiste. Une dizaine de jours après, l'œil gauche se prend à son tour, bien qu'il n'y ait pas eu de tuberculine dans cet œil. Lorsque, le 5 octobre, le malade nous est adressé, nous constatons des deux côtés une kératite panneuse, avec ulcérations superficielles reposant sur d'anciens leucomes. Sous l'influence du traitement, atropine, collargol et compresses chaudes, la photophobie et le larmolement ont disparu, les ulcérations tendent à se cicatriser, mais le pannus persiste.

Il n'est pas douteux que chez cet enfant l'ophtalmo-réaction a été la cause occasionnelle d'une nouvelle poussée sur les deux yeux de kératite ulcéro-vasculaire. Si dans ce cas les conséquences ont été relativement peu graves, il n'en est plus de même chez le malade que Kalt a présenté à la Société d'ophtalmologie.

Un homme de 64 ans, n'ayant aucun signe de tuberculose ou de syphilis, peut-être rhumatisant, présentait à l'œil droit un léger trouble cornéen, de nombreuses synéchies et des milieux inéclairables. A gauche, il y avait des lésions récentes : exsudats iritiques, foyer de sclérite, tous eurent nécessité une sclérotomie, des injections sous-conjonctivales de cyanure et des pointes de feu contre la sclérite. Un traitement général par les injections intra-musculaires n'a donné aucun résultat.

Le 24 juillet, la situation restait stationnaire, à l'exception d'un petit point de scléro-kératite récente, avec légère rougeur de l'œil droit, Kalt se décida à instiller une goutte de tuberculine au centième sur la conjonctive de l'œil droit, pour éclairer le diagnostic. La réaction fut positive et persista les jours suivants. Six jours après, l'état de l'œil s'aggravait ; il se formait un foyer de scléro-kératite très étendu occupant la moitié supérieure du globe. Peu à peu l'iris se troublait, l'injection pérékératique restait intense et la vision était réduite à la perception lumineuse. Finalement, la cornée est devenue presque complètement opaque.

Ainsi, en réunissant consciencieusement et sans parti pris tous les accidents oculaires que j'ai observés moi-même ou qui sont parvenus à ma connaissance, je ne peux arriver qu'à un total insignifiant par rapport au nombre considérable d'oculo-réactions positives qui ont été obtenues.